

Barème des transactions maisons et appartements

(Hors usage professionnel)

<i>prix de vente</i>	<i>honoraires ttc</i>
Jusqu' à 50000 €	6000
de 50001 à 100000€	7000
de 100001 à 125000€	8000
de 125001 à 150000€	9000
de 150001 à 175000€	10000
de 175001 à 200000€	11000
de 200001 à 225000€	12000
de 225001 à 250000€	13000
de 250001 à 275000€	14000
de 275001 à 300000€	15000
de 300001 à 350000€	16500
de 350001 à 400000€	18000
de 400001 à 500000€	5%
de 500001 à 750000€	4,50%
à partir de 750001€	4%

Les honoraires sont à la charge vendeur sauf mention spéciale précisée au mandat.

Ils seront compris dans le prix annoncé frais d'agence inclus.

Un bien vendu avec honoraires charge acquéreur sera précisé en pourcentage.

Le vendeur choisira le tupe de mandat applicable pour la vente de son bien (simple, exclusif).

Une dérogation au barème affiché ci-dessus aura un caractère exceptionnel

(adaptation au marché local) et ne pourra faire l'objet que d'une baisse de prix.

Barème des transactions terrains

10% ttc du prix net vendeur

Montant minimum de commission 7000 € ttc

Barème des transactions commerces

(fonds de commerce, murs commerciaux, bureaux, locaux)

10% du prix net vendeur

Montant minimum de commission 5000€ ttc